

COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Yves Duroux, Bertrand Ogilvie, Emmanuel Picavet, Elisabeth Schwartz

Coefficient : 3 ; Durée : 6 heures

Sujet : « Liberté et libération »

Observations générales

Le sujet proposé appelait avant tout une analyse construite et rigoureuse des termes en présence et des difficultés de leur mise en relation dans différents contextes importants. Le traitement du sujet pouvait profiter de manière décisive de références pertinentes à des arguments d'auteurs classiques, du traitement approfondi d'exemples ainsi que d'études de cas empruntées à l'histoire, à la littérature ou aux sciences sociales.

Le niveau global pour cette épreuve du concours a été jugé bon, quoique moins satisfaisant que celui des années précédentes (aux yeux des membres du jury déjà présents avant cette session). La plupart des étudiants (reçus ou non au concours) peuvent envisager avec confiance la poursuite d'études supérieures. La répartition statistique des notes fait apparaître deux « pics » : l'un à 6, correspondant au niveau typique des copies médiocres ; l'autre à 10, autour duquel s'étagent les copies présentant un certain intérêt et les bonnes copies. On trouve de nombreuses copies entre 10 et 14, d'un niveau souvent très honorable. Quatre étudiants se distinguent avec des notes de 15 ou 16. Obtenant 4 ou moins encore, on trouve quarante-cinq copies vraiment déplacées à ce niveau d'études.

Le jury a été favorablement impressionné, dans l'ensemble, par la maîtrise formelle des étudiants dans le genre dissertatif. Dans la majorité des cas, les candidats savent introduire leur propos, élaborer une problématique et construire un plan. Les références philosophiques sont souvent élaborées et précises. Les références à d'autres domaines témoignent d'une culture générale étendue.

La relative aisance des étudiants dans le genre de la dissertation a son revers. De trop nombreux étudiants développent leur propos en suivant un plan stéréotypé, par exemple : oui, la libération prépare la liberté ; mais elle ne l'amène pas en fait et peut même lui nuire ; d'où le repli sur la morale purement individuelle. Un plan de ce genre produit dans le meilleur des cas certains effets rhétoriques mais constitue certainement une gêne, plutôt qu'une aide, du point de vue de l'élaboration d'une réflexion nuancée.

Ce diagnostic globalement positif (avec des réserves) est conforté par le nombre relativement élevé de copies de très bon niveau. Cela n'empêche pas le jury de

constater de grands écarts de niveau ainsi qu'un certain nombre de problèmes récurrents dans les copies.

D'abord, on peut être étonné par le nombre non négligeable de copies reflétant des difficultés d'expression liées à une maîtrise insuffisante de la langue française. Cela est particulièrement dommageable pour les épreuves de philosophie, qui exigent un maniement sans défaut de la langue. C'est à cette condition seulement que les étudiants peuvent formuler, étudier et avancer avec soin des arguments clairs et utiles. Dans un concours de la fonction publique, les problèmes d'orthographe et de syntaxe sont très lourdement sanctionnés, sans état d'âme. On regrette par ailleurs un certain nombre de problèmes de lisibilité. Les copies sont souvent beaucoup trop longues, ce qui reflète soit le manque de concision du style, soit des problèmes de construction du plan. On regrette le trop grand nombre de passages obscurs ou confus. Le jargon est très rare mais n'est pas absent (« générativité exponentielle »...).

Les exemples fournis sont souvent pertinents mais leur traitement est habituellement trop rapide. Au lieu de nourrir la réflexion et d'en infléchir le cours grâce à une analyse approfondie, ils sont souvent utilisés pour illustrer telle ou telle thèse supposée acquise par avance. C'est ce qui explique que des exemples tirés de problèmes de société très difficiles soient parfois traités, non sans désinvolture, comme l'illustration de thèses générales allant de soi. Faute de curiosité pour leur complexité et pour les problèmes qu'ils soulèvent, les exemples servent même parfois (dans des cas heureusement rares) à illustrer de simples convictions personnelles, ce qui n'est assurément pas l'objet de l'exercice.

L'usage des références philosophiques est le plus souvent pertinent. Le jury a apprécié la qualité et la précision des discussions des thèses d'Aristote, de Descartes et de Kant dans une proportion appréciable de copies. Les références à Nietzsche et à Marx sont également assez bien maîtrisées.

Le jury regrette cependant que les références à l'histoire de la philosophie soient parfois traitées d'une manière seulement métaphorique, comme s'il s'agissait de renvoyer par une sorte de « clin d'œil » culturel à un ensemble d'arguments et de thèses en s'abstenant d'entreprendre leur présentation et leur analyse. Par exemple, l'allégorie platonicienne de la caverne est régulièrement mentionnée d'une manière qui se substitue en fait à la discussion précise des rapports entre la libération et l'arrachement au sensible. De même, la fameuse « dialectique du maître et de l'esclave » de la *Phénoménologie de l'esprit* de Hegel est trop souvent évoquée d'une manière imprécise, à l'occasion d'une accumulation peu convaincante d'idées disparates sur le travail, la liberté, la reconnaissance, etc. Ces figures philosophiques complexes sont mentionnées sans discussion de leur statut. Ce type de rapport à l'histoire des idées philosophiques n'a guère d'intérêt. Le jury estime qu'on devrait lui préférer un rapport construit à l'histoire de la discipline et aux arguments et thèses légués par les traditions philosophiques.

Plus curieusement, certaines copies paraissent traiter comme une pensée philosophique profonde la trop fameuse « bourde » de Sartre sur la grande liberté dont on jouissait en France, selon lui, sous l'occupation nazie pendant la seconde guerre mondiale. Il arrive aux auteurs célèbres de dire des sottises ; pourquoi s'en tenir à une attitude de révérence ? De nombreux étudiants mobilisent cependant avec finesse et précision des connaissances réelles en histoire de la philosophie.

En dehors du champ strictement philosophique, les références les plus nombreuses et les plus approfondies relèvent de l'histoire littéraire, surtout dans le champ du roman. On trouve de très bons éléments dans ce domaine et le sujet s'y prêtait effectivement. Les exemples historiques sont également présents, mais dans une moindre mesure. Ils pourraient être plus développés et comporter plus fréquemment la mention d'analyses des historiens eux-mêmes, voire un effort d'évaluation de ces analyses.

Le jury a regretté la rareté et l'indigence des références aux sciences sociales, juridiques et économiques : seule la pensée de Karl Marx – qui constituait de fait une référence très pertinente – a donné lieu à des développements compétents. Le sujet se prêtait pourtant parfaitement à l'utilisation d'acquis importants venus de ces disciplines. L'analyse des notions de libéralisme, de libéralisation économique, de liberté de choix, de mobilisation collective en vue d'une forme de libération sont pourtant au cœur de nombreuses formes de collaboration entre philosophie et sciences sociales.

A ce niveau d'études, il est évident que l'on ne peut pas s'attendre à une synthèse prenant appui sur plusieurs développements récents. Mais à partir d'un sujet comme celui qui était proposé, on aurait pu s'attendre à une réflexion mettant en relief des questions méritant des investigations, appelant le concours de plusieurs disciplines et, dans certains cas, la reprise de questions philosophiques classiques. Par exemple, le thème de la *révolution* pouvait se prêter à ce type de réflexion : porteuse d'espoirs de libération, l'idée de révolution est aujourd'hui associée surtout à l'échec des régimes du « bloc de l'Est » et à la figure (peu libérale) de la « révolution islamique ». Que reste-t-il du lien entre libération collective, liberté concrétisée par les lois et révolution ? Que nous disent - ou que peuvent nous dire - la philosophie, l'histoire et les sciences sociales à ce sujet ? A défaut de références variées à des contributions récentes (ce qui excède à coup sûr les exigences du premier cycle), on aurait pu souhaiter rencontrer une plus grande curiosité intellectuelle pour les problèmes qui se posent.

Observations particulières

Le sujet pouvait appeler une réflexion sur le commencement ou le processus. L'une des dimensions centrales de la discussion pouvait bien être le rapport entre la liberté en un sens absolu et l'évidence de son développement progressif, de son inscription dans des processus historiques et dans l'histoire personnelle. Cela soulevait des problèmes importants. Le jury a regretté que cela ait parfois donné lieu à des exercices purement verbaux sur le but, le temps et le processus, qui n'apportent rien de précis. Dans les meilleures copies, l'attention précise aux conditions du choix personnel donne du relief à la question du processus de libération conçu comme réalisation des aspirations à la liberté.

La libération peut être entendue comme actualisation de la liberté ou comme actualisation de virtualités humaines définies indépendamment de la liberté. Sur ce point élémentaire mais crucial, la réflexion est en général insuffisante. Les discussions sur la valeur intrinsèque de la liberté s'en trouvent obscurcies.

Le traitement de la liberté est souvent d'emblée dichotomique : on est libre ou on ne l'est pas. Le choix libre est parfois assimilé au choix libre de toute contrainte. Cela exclut trop rapidement, dans un grand nombre de copies, la prise en compte de problématiques importantes : les degrés de la liberté ou l'étendue (plus ou moins

grande) de la liberté de choix ; la présence d'obstacles qui limitent la liberté (dans la doctrine de Hobbes par exemple) ; l'hypothèse d'une variation de la liberté ou des degrés de libération en fonction des libertés publiques et des droits positifs qui sont accordés ; l'éventualité d'une liberté politique plus ou moins grande selon les formes de la contrainte exercée par l'Etat. C'est surtout la discussion des aspects politiques du sujet qui pâtit de cette préconception.

Certaines notations très subjectives sont présentées avec une trop grande généralité dans quelques copies (« la liberté est une souffrance », « l'angoisse de la solitude et du vide »...). Certaines formules qui se veulent sans doute brillantes (« libres avant d'être libres ») obscurcissent à l'occasion le propos. Le goût du paradoxe est parfois poussé trop loin (c'est dans l'absence de liberté que la liberté s'éprouve le mieux, la libération nie la liberté, etc.). Dans plusieurs copies, des thèses bizarres (par exemple sur la liberté « se confirmant elle-même », sur la liberté identifiée à la vie, ou à la distance par rapport à l'animalité...), relevant d'une sorte de scolastique personnelle, sont adoptées d'emblée et sans recul critique, ce qui limite considérablement l'intérêt de la suite. L'usage d'une imagerie mathématique (le discret et le continu, l'inclusion, les intersections...) est le plus souvent dénué de toute pertinence.

Dans des cas assez rares, les problèmes de cohérence sont aigus. Par exemple, on trouve dans la même copie et dans le même paragraphe l'évocation de la Libération (de la France) et l'hypothèse selon laquelle la libération ne concerne que la sphère privée des individus. Les erreurs factuelles sont parfois facilement évitables (Epicure rangé parmi les Stoïciens, Robert Nozick rangé parmi les économistes). On trouve par ailleurs des confusions inquiétantes sur les sciences sociales (par exemple, le principe de Pareto est parfois mentionné mais n'est pas compris et se trouve confondu avec diverses théories libérales).

Sur des thèmes importants comme le christianisme ou la modernité, certains candidats se contentent de très vagues généralités pseudo-historiques qui ne sont ni vraies ni fausses. Les simplifications sont parfois spectaculaires (par exemple sur les Lumières comme combat contre la religion). Certaines copies comportent des généralisations psychologiques gratuites et incontrôlées, ou encore des raisonnements simplistes ou tronqués (par ex. : il y a des convenances sociales *donc* nous ne sommes pas libres). L'identification de la liberté à l'indépendance ou à l'autonomie est souvent hâtive et incontrôlée.

De nombreuses copies auraient pu profiter d'une analyse plus explicite des critères d'évaluation à utiliser lorsqu'on veut parler de liberté. Par ailleurs, dire que la liberté est nécessaire et universelle ou qu'elle est le fondement de la société relève de l'affirmation dogmatique tant que l'on n'a pas précisé ces qualifications d'une manière qui permette de discuter leur rapport à la liberté.

La référence à la Déclaration de 1789 est parfois un peu étrange : on l'utilise de manière non critique pour « montrer » des vérités philosophiques sans prendre en compte son enracinement historique et d'une manière qui court-circuite l'argumentation proprement dite. Elle est finalement utilisée comme un argument d'autorité, ce qui fait tomber quelques candidats, le plus souvent à leur insu, dans un relativisme culturel du type le plus plat.

Conclusion

En conclusion, le jury a estimé que le niveau de l'épreuve était honorable dans l'ensemble, avec des disparités importantes, tout en regrettant que le souci d'une analyse personnelle véritablement rigoureuse soit trop peu fréquent. Les candidats au concours doivent veiller à la précision de leurs développements et ils doivent vérifier que leurs exemples et leurs références contribuent vraiment à l'avancement de la réflexion. Certains arguments sont approximatifs ou incorrects. La qualité de la langue, la clarté du plan et les efforts d'argumentation ont été des éléments décisifs dans les évaluations.